

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2026/2027

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : ASSISTANT

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°40110



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05 - 06

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Cette formation très professionnalisante dont le contenu a été défini en étroite collaboration avec le monde professionnel a pour objectif de préparer ses auditeurs à occuper des postes d'assistant ressources humaines dans le secteur privé et dans le secteur public. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Cette forte professionnalisation se traduit également par la forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement.

COMPÉTENCES

- Préparer des actes juridiques (élaboration des contrats de travail, actes liés aux sanctions et à la rupture des contrats de travail, traiter les arrêts et congés, les accidents du travail...) ;
- Administrer le personnel et gérer une paie ;
- Élaborer des tableaux de bord sociaux et des indicateurs de suivi des effectifs et de l'activité du personnel et participer à la préparation du bilan social de l'organisation ;
- Mettre en œuvre les processus de recrutement ;
- Utiliser des outils liés à une politique sociale, une politique de formation et de rémunération ;
- Développer l'information, la consultation, la négociation et gérer les conflits (se familiariser avec les parties prenantes d'une organisation, s'approprier les outils du dialogue social, intégrer une démarche de dialogue social).



MÉTIERS VISÉS

- Assistant de Direction ;
- Adjoint administratif RH ;
- Technicien Gestion du personnel
- Assistant Ressources Humaines ;
- Assistant de Formation ;
- Chargé de recrutement ;
- Gestionnaire de paie ;

CODES ROME

- M1501 : Assistanat en ressources humaines
- M1604 : Assistanat de direction
- M1605 : Assistanat technique et administratif

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une grande variété de secteurs d'activité est accessible aux diplômés : le secteur du commerce et de la distribution, les assurances, les banques, le secteur public (Collectivités territoriales, armée, CHU, etc). Les structures d'accueil sont diverses : grandes entreprises, PME, sociétés de conseil, sociétés de services, associations, collectivités territoriales, etc.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/enquetes-licences-professionnelles>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur
l'interface e-candidat :
<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...).

DURÉE ET DATES

Du **07/09/2026** au **03/09/2027**

425 heures + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 375€ (15 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 375 € (15 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 175€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 1			
15	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES	Droit du travail	30h (20CM+10TD)
		Droit de la Sécurité sociale	30h (20CM+10TD)
		SIRH / Intelligence artificielle	30h (10CM+20TD)
		Communication	20h TD
		Management responsable	20h (12CM+8TD)
		Anglais	20h TD
15	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES FONDAMENTALES	Administration du personnel	20h (10CM+10TD)
		Recrutement	30h (15CM+15TD)
		Formation	30h (15CM+15TD)
		Gestion des rémunérations	30h (15CM+15TD)
		Management des carrières	25h (10CM+15TD)
Semestre 2			
9	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES ET OUTILS	Relations sociales et professionnelles	25h (10CM+15TD)
		Gestion des conflits	25h (10CM+15TD)
		Diagnostic social	30h (15CM+15TD)
		GRH dans le public	25h (10CM+15TD)
		Cas et simulation	20h (10CM+10TD)
6	PROJET TUTORÉ	Projet tutoré	15h TD
15	ALTERNANCE	Alternance	

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.

Licence Professionnelle MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT (LP ARH)
425h de présence universitaire du 07/09/2026 au 03/09/2027

09/2027		08/2027		07/2027		06/2027		05/2027		04/2027		03/2027		02/2027		01/2027		12/2026		11/2026		10/2026		09/2026	
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Mer		Dim	Jeu		1	Mar	Sam	1er Mai	Jeu		1	Lun	2	Mar	Ven	J. de l'An	1	Mar	Dim	Toussaint	Jeu		1	Mar
2	Jeu		Lun	Ven		2	Mer	Dim		Ven		2	Mar	3	Mer	Sam		2	Mer	Lun		Ven		2	Mer
3	Ven		Mar	Sam		3	Jeu	Lun		Sam		3	Mer	4	Jeu	Dim		3	Jeu	Mar		Dim		3	Jeu
4	Fin de form.		Mer	Dim		4	Ven	Mar		Dim		4	Jeu	5	Ven	Mar		4	Ven	Lun		Dim		4	Ven
5			Jeu	Lun		5	Sam	Mer		Mer		5	Ven	6	Sam	Mer		5	Sam	Jeu		Jeu		5	Sam
6			Ven	Mar		6	Dim	Jeu	Ascens.	Mar		6	Sam	7	Dim	Jeu		6	Dim	Ven		Mar		6	Dim
7			Sam	Mer		7	Lun	Ven		Mer		7	Dim	8	Lun	Ven		7	Lun	Sam		Mer		7	Lun
8			Dim	Jeu		8	Mar	Sam	Victoire	Jeu		8	Lun	9	Mar	Sam		8	Mar	Dim		Jeu		8	Mar
9			Lun	Ven		9	Mer	Dim		Ven		9	Mar	10	Mer	Dim		9	Mer	Lun		Ven		9	Mer
10			Mar	Sam		10	Jeu	Lun		Sam		10	Mer	11	Jeu	Dim		10	Jeu	Mar		Sam		10	Jeu
11			Mer	Dim		11	Ven	Mar		Dim		11	Jeu	12	Ven	Lun		11	Ven	Mer	Armist.	Dim		11	Ven
12			Jeu	Lun		12	Sam	Mer		Mer		12	Ven	13	Sam	Mer		12	Sam	Jeu		Lun		12	Sam
13			Ven	Mar		13	Dim	Jeu		Jeu		13	Sam	14	Dim	Jeu		13	Dim	Ven		Mar		13	Dim
14			Sam	Mer	Fête Nat.	14	Lun	Ven		Mer		14	Dim	15	Lun	Ven		14	Lun	Sam		Mer		14	Lun
15			Dim	Jeu		15	Mar	Sam		Jeu		15	Lun	16	Mar	Sam		15	Mar	Dim		Jeu		15	Mar
16		Assomp.	Lun	Ven		16	Mer	Dim		Ven		16	Mar	17	Mer	Dim		16	Mer	Lun		Ven		16	Jeu
17			Mar	Sam		17	Jeu	Lun	Pentecôte	Sam		17	Mer	18	Jeu	Dim		17	Jeu	Mar		Sam		17	Ven
18			Mer	Dim		18	Ven	Mar		Dim		18	Jeu	19	Ven	Mar		18	Ven	Lun		Dim		18	Ven
19			Jeu	Lun		19	Sam	Mer		Lun		19	Ven	20	Sam	Mer		19	Sam	Mer		Jeu		19	Sam
20			Ven	Mar		20	Dim	Jeu		Mar		20	Sam	21	Lun	Jeu		20	Dim	Mer		Ven		20	Lun
21			Sam	Mer		21	Lun	Ven		Mer		21	Dim	22	Lun	Ven		21	Lun	Sam		Sam		21	Mar
22			Dim	Jeu		22	Mar	Sam		Jeu		22	Lun	23	Mar	Dim		22	Mar	Dim		Dim		22	Mer
23			Lun	Ven		23	Mer	Dim		Ven		23	Mar	24	Mer	Sam		23	Mer	Lun		Mar		23	Jeu
24			Mar	Sam		24	Jeu	Lun		Sam		24	Mer	25	Jeu	Dim		24	Jeu	Mar		Sam		24	Ven
25			Mer	Dim		25	Ven	Mer		Dim		25	Jeu	26	Ven	Mer		25	Ven	Dim		Mer		25	Sam
26			Jeu	Lun		26	Sam	Mer		Mer		26	Ven	27	Sam	Mer		26	Sam	Mer		Lun		26	Dim
27			Ven	Mar		27	Dim	Jeu		Lun		27	Sam	28	Dim	Jeu		27	Dim	Mer		Mar		27	Lun
28			Sam	Mer		28	Lun	Ven		Mer		28	Dim	29	Mar	Sam		28	Lun	Sam		Ven		28	Mar
29			Dim	Jeu		29	Mar	Dim		Jeu		29	Mar	30	Mer	Sam		29	Mar	Dim		Jeu		29	Mer
30			Lun	Ven		30	Mer	Dim		Ven		30	Mar	31	Mer	Dim		30	Mer	Lun		Ven		30	Jeu
31			Mar	Sam		31		Lun				31	Mer					31	Jeu			Sam		31	
	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre

Périodes universitaires

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise
Pour les stages public FC: périodes en entreprise possible

1/2 journée de Soutenance, le reste du temps en entreprise

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



/school/iae-auvergne-school-of-management/



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne

#ESPRIT
IAE



CLERMONT AUVERGNE
School of Management